

4^e session ordinaire

► **Le Conseil général affirme son engagement en faveur des sapeurs-pompiers** : 1 M€ supplémentaire pour le fonctionnement du Service d'incendie et de secours, alors que vient de s'achever le bâtiment du futur Centre de traitement de l'alerte

► **Economie**

Spiecapag s'installe dans les anciens locaux de Cycleurope à Romilly-sur-Seine

Un candidat pour la pépinière agro-alimentaire de Torvilliers

Parc logistique de l'Aube : de nouvelles fouilles archéologiques pour préparer le terrain pour de prochaines entreprises

► **Tourisme**

Rénovation des sept écluses du canal de la Haute Seine à partir de cet automne

Réfection de l'éclairage public au port de Dienville

► **Intempéries 2012-2013**

Service des routes, bilan de l'hiver 2012-2013

Le coût des inondations 2013 pour le SDIS

Un budget modifié à la marge

► La 4^e réunion ordinaire du Conseil général en 2013 propose un certain nombre de modifications budgétaires à la marge.

► Il s'agit d'un ajustement des prévisions du budget défini en janvier 2013, déjà corrigé par le budget supplémentaire de mai.

► Cette décision modificative porte sur moins de 9 M€. On relève entre autres :

- Une aide nouvelle au Service départemental d'incendie et de secours (1 M€)
- Un ajustement des frais de séjour et d'hébergement (- 1,96 M€), en fonction de l'avancement des travaux de construction de bâtiments médico-sociaux (hébergement des personnes âgées ou handicapées).

Sommaire

Un budget modifié à la marge..... 2

Le Conseil général affirme son engagement en faveur des sapeurs-pompiers . 3

Intempéries 2012-2013

Le poids des inondations 2013 dans l'activité des pompiers.....3

L'hiver 2012-2013 sur les routes : l'heure du bilan 4

Economie

Spiecapag rejoint d'anciens locaux de Cycleurope à Romilly-sur-Seine 6

Parc logistique : les fouilles archéologiques se poursuivent..... 5

Un candidat pour la pépinière agroalimentaire à Torvilliers 5

SPL-XDEMAT, la dématérialisation des services publics progresse 10

Sport, culture, loisirs

Canal de la Haute Seine : prochain démarrage du chantier de rénovation des sept écluses 7

Terrains tout temps du Centre sportif de l'Aube : une tribune pour obtenir l'homologation 11

Réfection de l'éclairage public du port de Dienville 10

Une aide pour rénover les bâtiments du Centre culturel international Rachi 11

Le Centre de congrès de l'Aube doté d'instruments de musique..... 11

Le Conseil général affirme son engagement en faveur des sapeurs-pompiers

Un million d'euros de plus pour le fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours

(Rapport I-3_vert, p.21)

► Le Conseil général a décidé **d'augmenter d'1 M€ sa subvention de fonctionnement** pour le Service départemental d'incendie et de secours de l'Aube (SDIS) sur l'année 2013.

► Ce nouveau crédit, qui s'ajoute à la subvention de fonctionnement de 5,38 M€ votée en janvier 2013, vise entre autres, à :

- prendre en charge l'entretien et la réparation de matériels et de bâtiments,
- financer des emplois,
- verser les indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires.
- financer les différents frais consécutifs aux inondations dans le département au printemps 2013.

Le poids des inondations 2013 dans l'activité des pompiers

- 328 interventions
- 615 sapeurs-pompiers volontaires
- 2 512 heures de travail
- Coût : 164 124 €, financés par le Conseil général

► En matière **d'investissement**, le Conseil général a en outre fait un effort important avec le financement du nouveau bâtiment de 350 m² destiné à abriter le **Centre de traitement de l'alerte**. Ce bâtiment, construit et financé intégralement par le Conseil général (1,1M€), a été achevé en juillet 2013 après 10 mois de travaux. Il comprend :

- le CTA (centre de traitement de l'alerte, 80 m²),
- le CODIS (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours),
- une salle de crise.

► L'acquisition du **nouveau logiciel de traitement de l'alerte** (2,5 M€) sera également à la charge du Conseil général. Cet outil permettra de suivre les interventions en cours, de géolocaliser les engins, de calculer les délais d'intervention, mais aussi de gérer le personnel afin d'optimiser les décisions selon le lieu et la nature de l'intervention. Six à neuf mois de tests sont prévus, pour une mise en service au 2^e trimestre 2014.

- Le **Centre de traitement de l'alerte** (CTA) reçoit, authentifie et traite les appels de demande de secours reçus sur le 18 et le 112. Puis, il transmet l'alerte vers les 36 centres d'incendie et de secours de l'Aube, les 241 corps de sapeurs-pompiers communaux et, éventuellement, vers les autres services publics susceptibles d'être concernés.
- Le bâtiment construit par le Conseil général permettra au SDIS de disposer d'un outil performant pour optimiser son action.
- Ce nouveau Centre de traitement de l'alerte remplacera le centre actuel, qui date de 2000, et le système d'alarme qui date de 1991.

► **Le budget en chiffres**

- Budget de fonctionnement du SDIS : 13,6 M€
- Subvention de fonctionnement du Conseil général : 5,38 M€ + 1 M€, soit près de 6,4 M€ en 2013.
- Dotation d'investissement du Conseil général : 3,6 M€ (1,1 M€ pour le nouveau bâtiment du Centre de traitement de l'alerte + 2,5 M€ pour le nouveau logiciel).

L'hiver 2012-2013 sur les routes : l'heure du bilan

(Rapport I-1_vert, page 5)

- ▶ Le Conseil général a procédé à l'analyse de son service de viabilité hivernale 2012-2013, afin de préparer au mieux le prochain hiver.

- ▶ Les principales évolutions validées en octobre 2012 ont porté leurs fruits :
 - **le classement des routes en trois niveaux de service** a donné satisfaction dans la majorité des cas, selon les remarques des communes et des usagers. Seuls quelques circuits vont être ajustés, s'adaptant aux demandes.
 - **la consommation de sel a été optimisée.** La formation des équipes et le traitement préventif réalisé au cours de l'hiver 2012-2013 ont permis de diminuer la quantité de sel nécessaire, aboutissant à des économies importantes.

- ▶ Le Conseil général compte poursuivre cette politique cet hiver 2013-2014.

Le service hivernal 2012-2013 en chiffres

- **117 jours** (du 19 novembre 2012 au 15 mars 2013).
- Près de **210 personnes mobilisées** : 34 patrouilleurs, 19 responsables d'intervention, 150 chauffeurs et 6 personnes informant sur l'état du réseau routier.
- Plus de **12 500 heures de travail**, dont 4 700 consacrées aux actions de traitement.
- **3 400 tonnes de sel** utilisées, **soit 43% de moins que lors de l'hiver 2010-2011**, comparable sur le plan météorologique.
- **58 379 km** traités.
- Coût du service d'hiver sur les routes : **811 837 €** à la charge du Conseil général.

Parc logistique : les fouilles archéologiques se poursuivent

(Rapport II-2_bleu, page 15)

► La commercialisation des terrains sur le Parc logistique de l'Aube à Buchères se poursuit.

► Après le succès de l'implantation d'UFP international, leader européen de la distribution de consommables informatiques, en 2009, et l'arrivée d'Eurodif et Devanlay-Lacoste (voir ci-dessous), de nouvelles implantations sont en réflexion.

► **Le Conseil général lance donc de nouveaux travaux de fouilles archéologiques** afin de faciliter la vente de nouveaux terrains. Ces recherches, qui débiteront au printemps 2014, permettront d'anticiper la venue de futures entreprises.

► Les fouilles archéologiques avaient permis au printemps 2013 de découvrir une exceptionnelle nécropole gauloise des IV^e - III^e siècle avant notre ère.

Le point sur les deux dernières entreprises du Parc logistique

• EURODIF

Eurodif (maison et mode à petits prix), a emménagé en juin 2013 sur un terrain vendu par le Conseil général à la société Concerto Développement en juillet 2012 pour un montant de 835 000 €. La construction d'un bâtiment de stockage de 24 000 m² permet à Eurodif d'y traiter l'ensemble de sa logistique en France.

• SOLODI

Solodi, filiale du groupe Devanlay-Lacoste, licencié mondial de la marque Lacoste pour le textile et la maroquinerie, aménage une plateforme logistique dans un bâtiment de stockage de 18 000 m². Ce terrain a été vendu par le Conseil général en janvier 2013 à la société Concerto Développement pour un montant de 881 000 €. La livraison de la plateforme est prévue début 2014.

Un candidat pour la pépinière agroalimentaire à Torvilliers

(Rapport II-3_bleu_, page 22)

► Une entreprise spécialisée dans la production de sushis a sollicité le Conseil général afin d'intégrer **la future pépinière agroalimentaire du parc d'activités économiques départemental de Torvilliers**.

► Le Conseil général a donc décidé de poursuivre les études préalables nécessaires à la réalisation de cette opération.

► En mai 2010, le Conseil général avait initié un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de cette pépinière. Le choix du lauréat avait été validé en décembre 2011 mais les études avaient été interrompues, en attendant qu'une entreprise se porte candidate à l'occupation d'un local dans le bâtiment.

Spiecapag rejoint d'anciens locaux de Cycleurope à Romilly-sur-Seine

(Rapport II-3_bleu, page 21)

► A la faveur de la construction du gazoduc Arc-de-Dierrey de 63 km, entre Troyes et Sézanne (Marne), le Conseil général s'apprête à **accueillir une société dans d'anciens locaux de Cycleurope**, à Romilly-sur-Seine, qu'il avait rachetés pour sauver l'entreprise en 2007.

► Spécialisée dans la construction de pipe-lines, **Spiecapag** est une filiale du groupe Vinci. Elle installera ses 450 salariés dans une partie des anciens locaux de Cycleurope, chaussée de Sellières à Romilly (4 860 m²).

► La durée d'occupation de ces locaux n'est pas encore définie, mais ne devrait pas être inférieure à 18 mois. Le futur contrat entre GRTgaz et Spiecapag permettra d'en savoir plus sur ce point.

► L'intérêt pour le Conseil général est double :

- **Spiecapag versera un loyer** de près de 73 000 € HT par an.
- La société s'est par ailleurs engagée à **réaliser et financer des travaux d'aménagement** de ces bâtiments actuellement vétustes.

► **Parmi les nombreux travaux que réalisera Spiecapag à ses frais, citons :**

- Création d'une entrée dédiée,
- Installation de bâtiments modulables,
- Terrassement et nivellement de plusieurs plateformes et accès,
- Installation d'une clôture entre Cycleurope et les nouveaux locaux,
- Sécurisation de ces zones,
- Raccordement aux différents réseaux,
- Mise au norme du réseau électrique de certains bâtiments,
- Stockage et protection de la terre végétale décapée lors du terrassement,
- Installation d'un système de protection incendie.

Canal de la Haute Seine : prochain démarrage du chantier de rénovation des sept écluses

(Rapport I-1_vert, page 3)

► Le Conseil général s'apprête à lancer un **grand chantier de réparation de l'ensemble des écluses du canal de la Haute Seine**, entre Barberey-Saint-Sulpice et Méry-sur-Seine. Il s'agit d'un endroit très fréquenté par les usagers de la Voie verte, qu'il a réalisée en 2008-2009.

► En 2011-2012, le Conseil général avait débuté par la pose de batardeaux sur six écluses pour réguler les eaux du canal (81 000 €). **A partir de l'automne 2013, de nombreux travaux vont être menés sur sept écluses :**

- La mise à sec des sas
- La réfection des « bajoyers » (murs des écluses situés entre les portes amont et aval). Le montant de ces travaux de confortement de la maçonnerie des écluses atteint 800 000 € TTC.
- La réfection des portes amont et aval des écluses (avec dépose et repose) sera menée en parallèle, en profitant de la mise à sec des sas pour les travaux de maçonnerie. Pour cela, le Conseil général engage 300 000 € TTC. Seules les portes aval de l'écluse de Méry-sur-Seine ne pourront pas être démontées.

► Ces travaux seront menés de façon échelonnée, écluse par écluse. Le calendrier des opérations sera établi au cours de la première quinzaine de novembre.

Un objectif : pérenniser les écluses

► La réfection des écluses du canal de la Haute Seine vise principalement à **protéger ce patrimoine historique** en faisant disparaître les risques d'effondrement. Les écluses seront ainsi réhabilitées à l'identique.

En parallèle, cette réfection permettra de :

- Maintenir et réguler le niveau d'eau,
- Gérer ce niveau en période de crue ordinaire,
- Favoriser le tourisme et le loisir, en accueillant dans les meilleures conditions cyclotouristes, randonneurs et pêcheurs.

► Ces travaux constituent une suite logique des travaux réalisés lors de la création de la Voie verte : confortement des digues, rénovation des maisons éclusières (2008-2009). **Ils s'inscrivent dans la continuité des actions de protection du patrimoine menées par le Conseil général.**

En revanche, la navigation restera impossible sur le canal car elle exigerait le désenvasement et la création d'aires de retournement, opérations très coûteuses qui ne sont pour l'instant pas à l'ordre du jour.

Au moins 7 mois de travaux à partir de novembre 2013

► Après une réunion préparatoire entre les entreprises, le coordonnateur de la sécurité et la Direction des routes et de l'action territoriale du Conseil général début novembre 2013, **les travaux devraient débuter dès la mi-novembre 2013** pour une durée de 7 mois, voire plus, selon les intempéries. La fin probable des travaux est envisagée entre l'été et la fin de l'année 2014.

Les écluses concernées

- Écluse n°4 de Vannes (Saint-Benoît-sur-Seine, Saint-Lyé)

- Écluse n°5 de Riancey (Saint-Lyé, Payns)
- Écluse n°6 de Villacerf (Payns, Villacerf)
- Écluse n°7 de Chauchigny (Chauchigny, Savières)
- Écluse n°8 de Saint-Mesmin (Saint-Mesmin, Rilly-Sa inte-Syre)
- Écluse n°9 de Vallant (Vallant-Saint-Georges)
- Écluse n°10 de Méry-sur-Seine

Une gêne réduite pour les usagers de la Voie verte du canal

► Les travaux pourront occasionner localement une gêne pour la circulation des cyclistes ou des piétons sur la Voie verte, à hauteur des écluses, au cours de la semaine. **Le week-end, les pistes devront être rendues libres et sécurisées.** La circulation routière, quant à elle, ne devrait pas être perturbée.

Plus d'un million d'euros de travaux

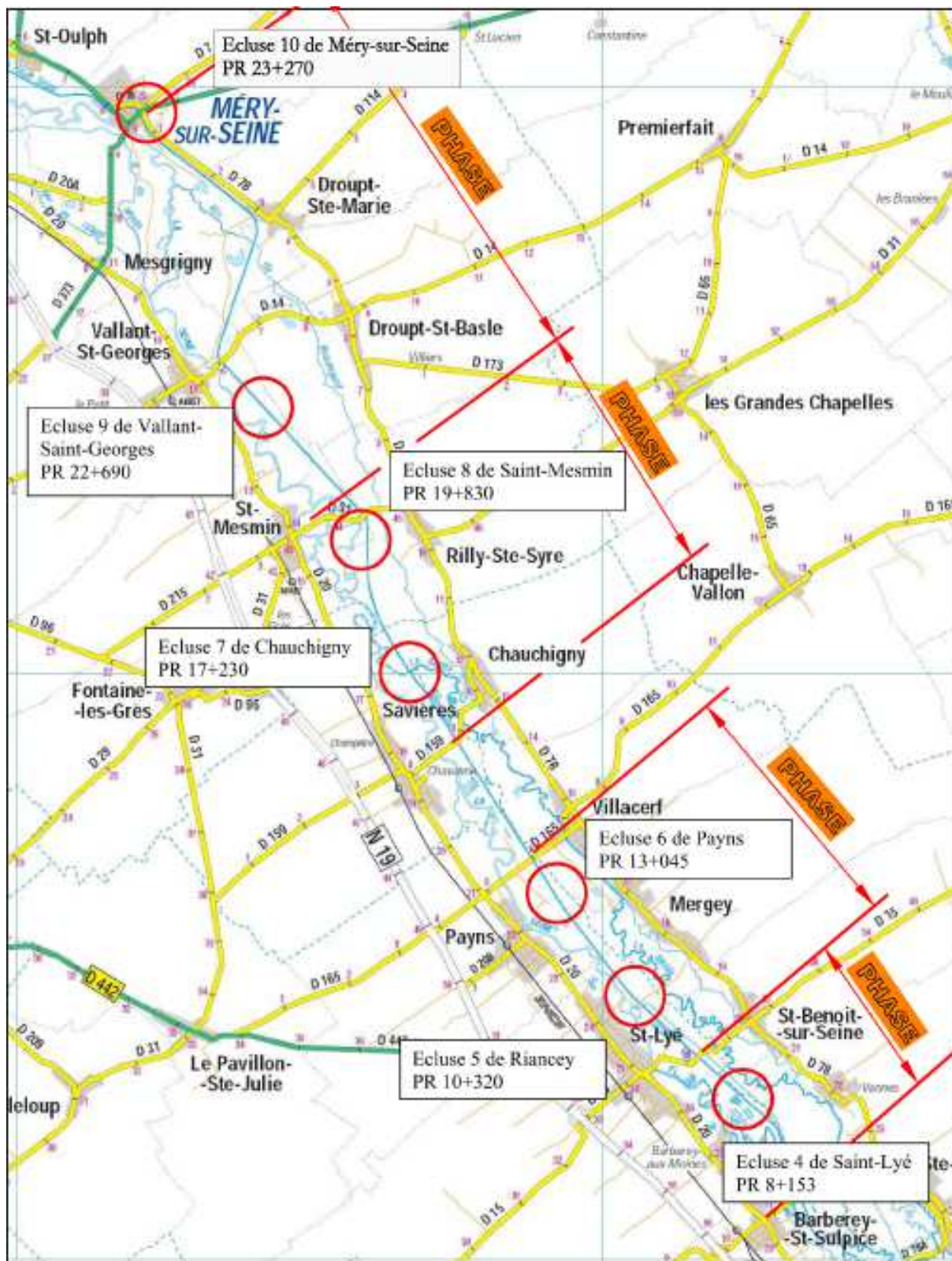
► Le montant des travaux s'élève à près de 1,1 M€ TTC, financés par le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération.

Un canal voulu par Napoléon Bonaparte

► Le canal a été construit entre 1805 et 1846 à la demande de Napoléon Bonaparte pour le développement économique de la région. Avec la concurrence du chemin de fer, le canal n'a cependant pas été mis au gabarit « Freycinet », si bien qu'il a peu à peu décliné. En 1930, le trafic fluvial est quasi nul. L'Etat déclassa le canal de la nomenclature des voies navigables entre Troyes et Méry-sur-Seine en 1957. En 1970, le canal entre Troyes et La Chapelle-Saint-Luc a été comblé pour la construction de la pénétrante nord de Troyes.

► Depuis, le Conseil général a mené de nombreux travaux.

- 2007 à 2010 : création de la Voie verte entre Barberey-Saint-Sulpice et Saint-Oulph. Traitement de 13 ponts pour dégager un passage pour la piste cyclable et libérer une petite passe navigable.
- 2011 : installation d'un batardeau au niveau de l'écluse n°5 dite de Riancey pour maintenir le niveau d'eau dans le canal amont. Ce batardeau remplace des portes trop détériorées pour retenir les eaux.
- 2012 : installation de batardeaux au niveau des écluses n°4, 6, 7, 8 et 9 pour maintenir le niveau d'eau dans le canal amont. Ces batardeaux remplacent des portes trop détériorées pour retenir les eaux.



Réfection de l'éclairage public du port de Dienville

(Rapport II-4_bleu_, page 25)

► Dans la continuité des travaux d'entretien et des réparations réalisées dans le port de Dienville en 2013, le Conseil général débloque un crédit de **610 000 € pour les travaux de réfection de l'éclairage public**. Le Syndicat départemental d'électrification de l'Aube participera à hauteur de 305 000 €.

SPL-XDEMAT, la dématérialisation des services publics progresse

(Rapport II-8_bleu, page 37)

► La Société publique locale SPL-XDEMAT a publié **son rapport d'activité** concernant l'exercice clos au 31 décembre 2012. Cette société, créée par les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne en février 2012, a pour but de faire bénéficier ses actionnaires des **outils de dématérialisation**. Les trois départements ont été rejoints par la Haute-Marne en juillet 2012.

► Offrant un service apprécié de toutes les collectivités partenaires, elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 100 000 € sur l'année 2012.

► Fin 2012, SPL-XDEMAT comptait 352 actionnaires, dont 215 utilisateurs des services :

- Aube, 317
- Marne, 12
- Ardennes, 10
- Haute-Marne, 13

Seules des collectivités locales ou groupements de collectivités peuvent être actionnaires : communes, départements, régions, communautés de communes et certains syndicats par exemple.

► Ces actionnaires ont pu bénéficier de deux outils de dématérialisation :

- Xmarchés, pour la dématérialisation des marchés publics,
- Xactes, pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

► Les actions de recherche et développement ont permis depuis de développer de nouveaux outils :

- Xelec, pour la gestion dématérialisée des listes électorales,
- Xsip, système de paiement par carte bancaire,
- Xfluco, pour la télétransmission des flux comptables.

De nouveaux outils sont prévus dans les mois à venir.

► **Aujourd'hui, la société SPL-XDEMAT compte plus de 600 actionnaires**, dont le département de l'Aisne qui l'a rejointe en 2013. Le Conseil général de l'Aube en reste l'actionnaire majoritaire.

Une aide pour rénover les bâtiments du Centre culturel international Rachi

(Rapport VI-1_saumon, page 1)

► Le Conseil général accorde une **aide exceptionnelle de 30 000 € à l'association du Centre culturel international Rachi**, basée rue Brunneval, à Troyes, afin de contribuer aux **travaux de rénovation du bâtiment**, datant du XVI^e siècle.

► Le Centre culturel international Rachi se compose d'un ensemble d'immeubles et de cours intérieures figurant au Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Troyes. Situé au cœur du Bouchon de Champagne, cet ensemble caractéristique présente un grand intérêt patrimonial.

► Les travaux prévus par l'association portent sur des **locaux à usage culturel et des cours intérieures, accessibles au public**. Une partie du bâti ancien accueillera une exposition permanente de documents et objets liés à la vie et l'œuvre de Rachi.

► La participation du Conseil général à ces travaux de restauration s'ajoute aux soutiens de l'Etat (213 258 €) et de la ville de Troyes (62 063 €). Le montant total des travaux est estimé à environ 400 000 €.

Rachi (Salomon Ben Itshak), né à Troyes en 1040, reste connu de nos jours, dans le monde entier, comme le commentateur de référence de la Torah. Il fonda une école talmudique à Troyes, où il mourut en 1105.

Terrains tout temps du Centre sportif de l'Aube : une tribune pour obtenir l'homologation

(Rapport I-1_vert, page 16)

► Les terrains tous temps situés près du Centre sportif de l'Aube, à Troyes-Rosières, vont bénéficier de la construction d'une **tribune de 300 places assises**.

► Cette construction, d'un coût de 100 000 € à la charge du Conseil général, permettra **l'homologation de ces terrains synthétiques** pour organiser des compétitions de football du championnat de France amateur (CFA).

Le Centre de congrès de l'Aube doté d'instruments de musique

(Rapport I-1_vert, page 16)

► Le Conseil général a décidé **d'acquérir des instruments de musique pour l'auditorium du Centre de congrès de l'Aube**, à Troyes, pour un montant de 280 000 €.

► Parmi les acquisitions, qui seront utiles pour l'Orchestre symphonique de l'Aube et serviront à accompagner divers événements : **un piano de concert Steinway** (105 000 €), une harpe de concert, quatre contrebasses et de nombreux instruments de percussion (timbales, xylophone, vibraphone, marimba...)